

CAP Monteur en installations thermiques

En apprentissage

Inscription en ligne

Tarare

Le titulaire du CAP Monteur en Installations Thermiques s'occupe de l'installation, de l'entretien et de la réparation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour les maisons individuelles, les immeubles, les commerces, et les bâtiments industriels ou les bâtiments publics.

Les connaissances acquises permettent de mettre en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires...), de réaliser et de poser des réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), d'installer et de brancher des matériels électriques et de régulation.

Les enseignements dispensés donnent les capacités pour gérer la maintenance de l'ensemble (changement d'une pièce, entretien courant et rénovation) et pour informer les utilisateurs (présentation de l'installation et des consignes d'exploitation).

📅 Rentrée de Septembre à Octobre et possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année (sous réserve de la solidité du projet).

Objectifs

- Concevoir et réaliser une installation simple de chauffage central à eau chaude
- Établir un diagnostic de pannes ou de dysfonctionnements d'installations (fuites de gaz, eau)
- Changer ou réparer les pièces défectueuses
- Démonteur une ancienne installation
- Changer ou réparer une pièce défectueuse
- Conseiller une clientèle ou un public

Qualités requises

- Curiosité
- Méthode
- Adaptabilité
- Bonne forme physique
- Capacité à supporter les écarts de températures

Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (*séquences construites en lien avec les expériences en entreprise*)
- Méthodes actives (*études de cas, scénarios*)
- Actions pédagogiques interdisciplinaires (*co-intervention, chef d'œuvre*)
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé

Modalités d'évaluation

Nos apprentis sont évalués tout au long de la formation au CFA (1 bulletin par semestre) et en entreprise.

Des épreuves de Contrôles en Cours de Formation - pratiques, écrites et orales - portant sur les apprentissages dans les enseignements professionnels et les matières générales ont lieu au cours de la formation en vue de l'obtention du diplôme.

Contenu de la formation

Enseignement général

Français	Anglais
Histoire-Géographie & Enseignement Moral et Civique	Prévention, Santé, Environnement
Mathématiques	Sauveteur Secouriste du Travail
Sciences physiques et chimie	Education Physique et Sportive

Enseignement professionnel

Pratique en atelier
Technologie
Chef d'œuvre
Tutorat

Conditions d'admission

Pour un CAP en 2 ans

- Avoir entre 15 et 30 ans
- Obtenir le passage en CAP en fin de troisième
- Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage

Frais de formation

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la scolarité est gratuite et rémunérée. Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Durée et organisation de la formation

- 2 ans (400 heures par an)
- 12 semaines par an en moyenne au CFA

Modalités d'inscription

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#)
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Equipements

- Atelier de plomberie entièrement neuf (2022)
- Salles équipées d'écrans interactifs
- Laboratoire de sciences



Après le CAP

Monteur en installations thermiques

- Insertion professionnelle
- CAP dans les domaines connexes (Monteur en Installations Sanitaires, Installateur en froid et conditionnement d'air) [en 1 an](#)
- Bac Pro Technicien d'installation des systèmes énergétiques et climatiques [en 2 ans](#)
- Bac Pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques [en 2 ans](#)



Bénéfices de l'Apprentissage

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité
- Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation

Nos atouts

- Savoir-faire avec 45 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise



Handicap Plus

Notre CFA est engagé dans la démarche qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme MARCELLIN, référente handicap, et la Direction du CFAB.